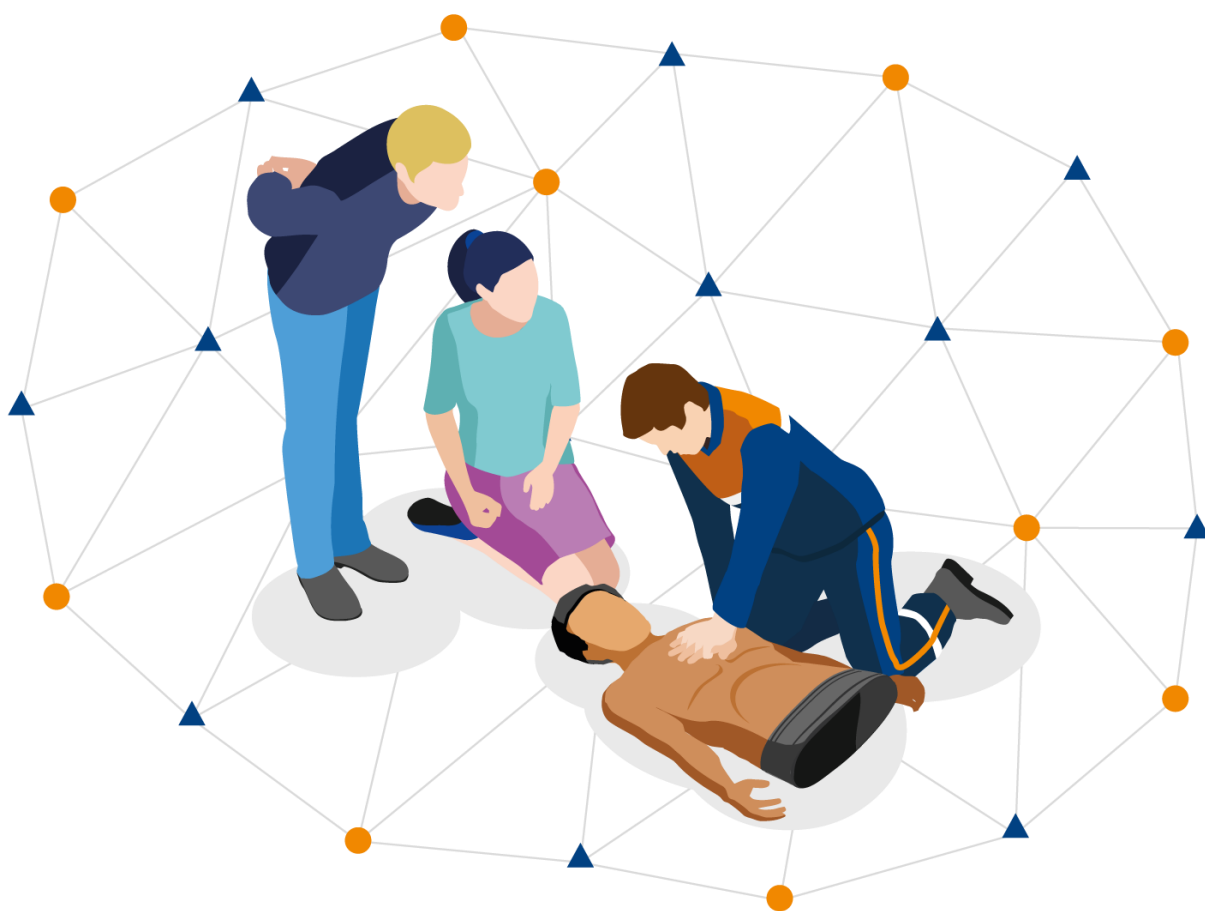




PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

| RHÔNE

Catalogue formations



formation@protectioncivile69.org – 06 35 28 90 93

<https://www.protectioncivile-69.org/>



La Protection Civile du Rhône

Qui sommes-nous ?

La Protection Civile du Rhône est une association loi 1901 à but non lucratif reconnue d'intérêt Général. Elle dépend de la Fédération Nationale de Protection Civile (FNPC) qui est reconnue, elle, d'Utilité Publique. Agréée de Sécurité Civile, elle est un auxiliaire indispensable des pouvoirs publics.

C'est bénévolement que plus d'une centaine d'adhérents aident, portent secours et forment les populations en cas de crises ou de catastrophes.

Protection Civile du Rhône en chiffres :

Date de création : **1965**

4 antennes locales

145 bénévoles

35 000 heures de bénévolat (2019)

Une formation avec la Protection Civile du Rhône

En qualité d'acteur de la Sécurité Civile, la Protection Civile s'investit pleinement dans la prévention des accidents du quotidien notamment en formant les particuliers et entreprises aux 1^{ers} secours.

En 2018, cela représente plus de 12 000h de bénévolat dédiées à la formation pour plus de 600 personnes formées tous niveaux confondus.

Formations en entreprise/collectivités



La Protection Civile est habilitée INRS pour dispenser des formations en entreprises et pour les collectivités. Ces formations permettent aux salariés de prévenir des dangers sur leurs lieux de travail et de porter secours aux victimes. Ils aident ainsi les entreprises à anticiper les risques et à améliorer le quotidien du personnel.

Formations grand public

Agréée de Sécurité Civile pour l'enseignement, la Protection Civile du Rhône dispense des formations adaptées au public sur tout le département et propose à chaque citoyen de devenir sauveteur en se formant au PSC1 ou aux Gestes Qui Sauvent.

Formations spécialisées

Les secouristes de la Protection Civile du Rhône sont tous titulaires de formations spécialisées : Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE1) et niveau 2 (PSE2).

Ces formations sont ouvertes également au grand public.

Tous les bénévoles sont soumis à un maintien de leurs acquis lors de Formations Continues annuelles. Nos bénévoles, mais aussi tous, peuvent enseigner les gestes qui sauvent au grand public (PAE FPSC), pour entraîner ou former de nouveaux secouristes (PAE FPS).



Références

Dans le but d'apporter des formations de qualité, la Protection Civile du Rhône est référencée auprès de différents organismes tels que le Pôle Emploi, la Région Auvergne-Rhône-Alpes ; et est aussi référencée Datadock.

Toutes nos formations sont éligibles au CPF.

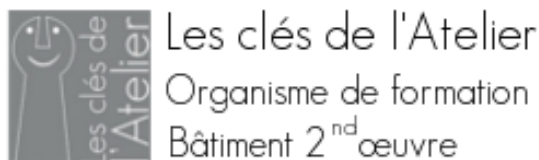




Nous font confiance et nous recommandent

Satisfaction clients et stagiaires

Afin de répondre aux exigences de nos référencement mais aussi dans l'état d'esprit de la remise en question et de l'amélioration continue, la Protection Civile du Rhône évalue régulièrement la satisfaction de ses stagiaires mais aussi de ses clients. Voici une liste non exhaustive des clients qui nous font confiance et qui nous recommandent :





Organisation pédagogique

Direction Départementale de la Formation

Rôles

S'occupe de la planification interne
Gère l'administratif nécessaire au bon fonctionnement des formations
Assure la communication
Répond aux sollicitations externes

Nos Formateurs de formateurs

Rôles

Analysent les besoins de formation
Elaborent les actions de formation à visée certificative
Encadrent l'équipe pédagogique lors de la réalisation d'une action de formation
S'assurent des qualifications des formateurs et de leur formation continue
S'assurent que les formateurs appliquent les déroulés pédagogiques
Veillent à la bonne gestion et à l'organisation des stages

Qualifications

Titulaires du certificat de Formateur de Formateurs et/ou titulaires du certificat de Conception et Encadrement d'une Action de Formation

Nos formateurs

Rôles

Animent les formations
Appliquent les règles de communication et de dynamique de groupe
Utilisent les techniques pédagogiques appropriées
Utilisent les outils pédagogiques avec pertinence
Réaliment une évaluation adaptée

Qualifications

Titulaires des certificats de compétences de formateurs relatifs aux formations qu'ils dispensent

Ils peuvent être accompagné par : des assistants de formation qui préparent le matériel, assistent le formateur dans les travaux en sous-groupes et jouent le rôle de victime. Ils doivent être titulaires de la formation sur lesquelles ils apportent leurs aides.



Nous animons systématiquement nos formations en les adaptant au public concerné.

En cas de besoin particulier, notre organisation pédagogique nous permet d'adapter nos formations à vos besoins.

Nos Formateurs de formateurs et encadrant de formation sont tout à fait en mesure de pouvoir concevoir sur-mesure un déroulé prenant en compte la réglementation et vos besoins.

Nos formateurs auront ainsi un support de formation qu'ils pourront animer de façon structurée mais toujours avec la latitude d'utiliser les techniques adaptées aux besoins du groupe.



Sommaire des formations

Formations des acteurs

AMD	Alerter-Masser-Défibriller	6
GQS	Gestes Qui Sauvent	7
PSC1	Prévention et Secours Civique niveau 1	8
FC PSC1	Formation Continue PSC1 (recyclage)	9
SST	Sauveteur Secouriste du Travail	10
MAC SST	Maintien et Actualisation des Compétences SST (recyclage)	11
PSE1	Premiers Secours en Equipe niveau 1	12
FC PSE1	Formation Continue PSE1 (recyclage)	13
PSE2	Premiers Secours en Equipe niveau 2	14
FC PSE2	Formation Continue PSE2 (recyclage)	15

Formations de formateurs

PIC F	Pédagogie Initiale Commune de Formateur	17
PAE FPSC	Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur PSC1	18
FC PAE FPSC	Formation Continue Formateur PSC1 (recyclage)	19
PAE FPS	Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur PS (PSE1, PSE2)	20
FC PAE FPS	Formation Continue Formateur PS1, PSE2 (recyclage)	21



Formation des acteurs





AMD – Alerter, Masser, Défibriller

Objectifs

Permettre à toute personne d'acquérir les connaissances essentielles à la prise en charge d'une victime présentant un arrêt cardiaque, de pratiquer les gestes d'une réanimation cardio-pulmonaire et de mettre en œuvre un Défibrillateur Automatisé Externe.

Contenu de la formation

Accueil et présentation de la formation et des participants
Définition de l'arrêt cardiaque
Causes, conséquences et signes de l'arrêt cardiaque
Conduite à tenir
Conclusion de la formation

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs
Démonstrations pratiques
Ateliers d'apprentissage

Conditions de validation

A l'issue de la formation, une attestation de réussite sera remise à l'apprenant s'il a participé à l'ensemble de la formation



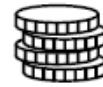
Participants

5 à 15 stagiaires pour 1 formateur



Durée

1h00



Coût

Nous consulter



Lieu de formation

Dans nos locaux ou dans les vôtres



Mise en œuvre

8 jours minimum



Pré-requis

Age minimum : 10 ans



Formation Continue

Pas obligatoire



Formateurs

Formateur SST
PAE FPSC
PAE FPS



Textes officiels

Décret du 4 mai 2007
Recommandations sur l'arrêt cardiaque et l'utilisation du DAE de la DGSCGC



GQS – Gestes Qui Sauvent

Objectifs

Être capable d'exécuter correctement les gestes de 1^{ers} secours destinés à protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence adaptés et d'empêcher l'aggravation de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Contenu de la formation

Accueil et présentation de la formation

Protection

Alerte

Saignement abondant

Positions d'attente

Victime qui a perdu connaissance mais qui respire encore

Arrête cardiaque + Défibrillateur

Conclusion de la formation

Méthodes pédagogiques

Exposés participatifs et directifs

Démonstrations pratiques

Ateliers d'apprentissage

Conditions de validation

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise à l'apprenant s'il a participé à l'ensemble de la formation

**Un mémento sera remis à chaque stagiaire
à l'issue de la formation**



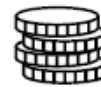
Participants

5 à 15 stagiaires pour 1 formateur



Durée

2h00



Coût

Nous consulter



Lieu de formation

Dans nos locaux ou dans les vôtres



Mise en œuvre

8 jours minimum



Pré-requis

Age minimum : 10 ans



Formation Continue

Pas obligatoire



Formateurs

Formateur SST

PAE FPSC/FPS

Initiateurs

Textes officiels

Circulaire du

30/12/2015

Guides pédagogique

et technique de la

DGSCGC





PSCI – Prévention et Secours Civiques niveau 1

Objectifs

Permettre à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de 1^{ers} secours conformément à la réglementation en vigueur.

Contenu de la formation

Accueil et présentation de la formation et des participants

Malaise, alerte

Plaie, protection

Brûlure

Traumatisme

Hémorragie externe

Obstruction des voies aériennes

Perte de connaissance

Arrêt cardiaque, DAE

Alerte aux populations, protection du citoyen

Evaluation et clôture de la formation

Méthodes pédagogiques

Remue-méninges pédagogiques ou études de cas

Exposés

Démonstrations pratiques

Ateliers d'apprentissage

Mises en situation/cas concrets

Conditions de validation

A l'issue de la formation, une attestation de réussite sera remise à l'apprenant s'il a :

- Participé à l'ensemble de la formation
- Réalisé (ou fait réaliser) tous les gestes de 1^{ers} secours
- Participé à au moins 1 cas concret

Il recevra ensuite un certificat de compétences.



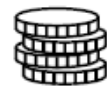
Participants

5 à 10 stagiaires pour 1 formateur



Durée

7h00 de présentiel (hors pauses)



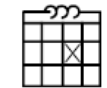
Coût

Nous consulter



Lieu de formation

Dans nos locaux ou dans les vôtres



Mise en œuvre

8 jours minimum



Pré-requis

Age minimum : 10 ans



Formation Continue

Pas obligatoire mais recommandée tous les 5 ans

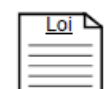


Formateurs

Formateur SST

PAE FPSC

PAE FPS



Textes officiels

Arrêté du 24/07/2011

Recommandations

PSCI DGSCGC

RIFC PSCI FNPC

Un mémento sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation



FC PSC1 – Formation Continue PSC1

Objectifs

Permettre à toute personne de maintenir ses compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de 1^{ers} secours conformément à la réglementation en vigueur.

Contenu de la formation

Accueil et présentation de la formation et des participants
Retour d'expérience des secouristes
Révision de tout ou partie des techniques et procédures
Actualisation des compétences
Apport sur les éventuelles réformes
Evaluation et clôture de la formation

NB : programme régit par l'instruction ministérielle annuelle

Méthodes pédagogiques

Remue-méninges pédagogiques ou études de cas
Exposés
Démonstrations pratiques
Ateliers d'apprentissage
Mises en situation/cas concrets

Conditions de validation

A l'issue de la formation, une attestation de réussite sera remise à l'apprenant s'il a participé activement à l'ensemble de la formation.



Participants

5 à 10 stagiaires pour 1 formateur



Durée

3h30 de présentiel (hors pauses)



Coût

Nous consulter



Lieu de formation

Dans nos locaux ou dans les vôtres



Mise en œuvre

8 jours minimum



Pré-requis

Être titulaire du PSC1



Formation Continue

Pas obligatoire mais recommandée tous les 5 ans maximum



Formateurs

Formateur SST
PAE FPSC
PAE FPS



Textes officiels

Arrêté du 24/07/2011
Recommandations
PSC1 DGSCGC
RIFC PSC1 FNPC



SST – Sauveteur Secouriste du Travail

Objectifs

Devenir Acteur de la Prévention dans l'entreprise.

Acquérir les connaissances et les réflexes pour se protéger soi-même et autrui, examiner, alerter et porter secours à toute personne à l'intérieur de l'entreprise et en dehors jusqu'à l'arrivée des secours.

Contenu de la formation

Être capable:

- de situer le cadre juridique de son intervention
- de réaliser une protection adaptée
- d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée
- de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Méthodes pédagogiques

Remue-méninges pédagogiques ou études de cas

Exposés

Démonstrations pratiques

Ateliers d'apprentissage

Mises en situation/cas concrets

Conditions de validation

A l'issue de la formation, une attestation de réussite sera remise à l'apprenant s'il a :

- Participé à l'ensemble de la formation
- Réalisé tous les gestes de 1^{ers} secours
- Validé les critères de la grille de certification INRS

Il recevra ensuite un certificat de compétences.

Un aide-mémoire de l'INRS sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation



Participants

4 à 10 stagiaires pour 1 formateur



Durée

14h00 de présentiel (hors pauses)



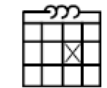
Coût

Nous consulter



Lieu de formation

Dans nos locaux ou dans les vôtres



Mise en œuvre

1 mois minimum



Pré-requis

Age minimum : 15 ans



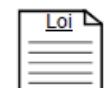
Formation Continue

Dans les 24 mois après la dernière formation



Formateurs

Formateur SST



Textes officiels

Document de référence de l'INRS
Déroulé pédagogique de la FNPC



MAC SST – Maintien et Actualisation des Compétences SST

Objectifs

Maintenir les compétences du SST à un niveau au moins équivalent, voir supérieur, à celui de la Formation Initiale.

Contenu de la formation

Tour de table avec retours d'expériences
Actualisation des compétences
Mise en situation d'évaluation certificative

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs
Démonstrations pratiques
Ateliers d'apprentissage
Mises en situation/cas concrets

Conditions de validation

A l'issue de la formation, une attestation de réussite sera remise à l'apprenant s'il a :

- Participé à l'ensemble de la formation
- Réalisé tous les gestes de 1^{ers} secours
- Validé les critères de la grille de certification INRS

Il recevra ensuite un certificat de compétences.

Un aide-mémoire de l'INRS sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation



Participants

4 à 10 stagiaires pour 1 formateur



Durée

7h00 de présentiel (hors pauses)



Coût

Nous consulter



Lieu de formation

Dans nos locaux ou dans les vôtres



Mise en œuvre

1 mois minimum



Pré-requis

Être titulaire du SST



Formation Continue

Dans les 24 mois après la dernière formation



Formateurs

Formateur SST



Textes officiels

Document de référence de l'INRS
Déroulé pédagogique de la FNPC



PSEI – Premiers Secours en Equipe niveau 1

Objectifs

Permettre à toute personne d'acquérir les compétences afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou en équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics concernés.

Contenu de la formation

Accueil et présentation de la formation et des participants
Cadre juridique, rôle, missions et comportement
Protection et sécurité / Hygiène et asepsie
Bilans et oxygénothérapie
Obstruction des voies aériennes
Saignements abondants
Malaises/maladies
Principes de manutention et aide au relevage et brancardage
Plaies / Brûlures
Traumatismes de membres
Inconscience
Arrêt cardiaque
Evaluation et clôture de la formation

Méthodes pédagogiques

Remue-méninges pédagogiques ou études de cas
Exposés
Démonstrations pratiques
Ateliers d'apprentissage
Mises en situation/cas concrets

Conditions de validation

A l'issue de la formation, une attestation de réussite sera remise à l'apprenant s'il a :

- Participé à l'ensemble de la formation
- Réalisé et validé tous les gestes techniques
- Validé les 6 compétences selon le RIF C FNPC

Il recevra ensuite un certificat de compétences.

Un mémento sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation



Participants

6 à 12 stagiaires pour
2 formateurs



Durée

35h00 de présentiel
(hors pauses)



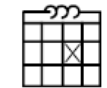
Coût

Nous consulter



Lieu de formation

Dans nos locaux ou
dans les vôtres



Mise en œuvre

1 mois minimum



Pré-requis

Age minimum : 16 ans



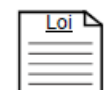
Formation Continue

6h00 tous les ans
(arrêté du 24 mai 2000)



Formateurs

PAE FPS



Textes officiels

Arrêté du 16/01/2015
Recommandations PS
DGSCGC
RIFC PS FNPC



FC PSE1 – Formation Continue PSE1

Objectifs

Permettre de maintenir et mettre à jour les compétences acquises lors de la Formation Initiale.

Permettre aussi d'aborder d'éventuelles réformes afin d'adapter ses conduites à tenir.

Contenu de la formation

Accueil et présentation de la formation et des participants

Retour d'expérience des secouristes

Révision de tout ou partie des techniques

Actualisation des compétences

Apport sur les éventuelles réformes

Evaluation et clôture de la formation

NB : programme régit par l'instruction ministérielle annuelle

Méthodes pédagogiques

Remue-méninges pédagogiques ou études de cas

Exposés

Démonstrations pratiques

Ateliers d'apprentissage

Mises en situation/cas concrets

Conditions de validation

La décision de certification est prise par l'équipe de formateurs à l'issue de la formation.

Chaque fiche est examinée, et la décision de certification est prise au vu de l'atteinte des compétences et reportée sur le procès-verbal.

Une attestation de Formation Continue sera délivrée à la fin de la formation avec un avis favorable ou non tel que prévu dans l'instruction ministérielle.



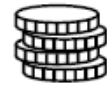
Participants

6 à 12 stagiaires pour 1 formateur



Durée

6h00 de présentiel (hors pauses)



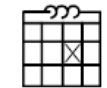
Coût

Nous consulter



Lieu de formation

Dans nos locaux ou dans les vôtres



Mise en œuvre

15 jours minimum



Pré-requis

Être titulaire du PSE1



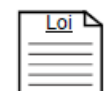
Formation Continue

6h00 tous les ans (arrêté du 24 mai 2000)



Formateurs

PAE FPS



Textes officiels

Arrêté du 24/05/2000
Recommandations PS
DGSCGC
RIFC FC PSE1 FNPC
Instruction ministérielle



PSE2 – Premiers Secours en Equipe niveau 2

Objectifs

Permettre à toute personne d'acquérir les compétences afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant en équipe, avec matériel, dans l'attente ou en complément des services publics concernés.

Contenu de la formation

Accueil et présentation de la formation et des participants

Cadre juridique, rôle, missions et comportement

Souffrance et comportement inhabituel

Protection & sécurité

Affections spécifiques

Atteintes liées aux circonstances

Relevages :

- d'une victime non traumatisée
- en position d'attente
- d'une victime traumatisée

Traumatismes

Immobilisation partielle et générale

Brancardage

Evaluation et clôture de la formation

Méthodes pédagogiques

Remue-méninges pédagogiques ou études de cas

Exposés

Démonstrations pratiques / Ateliers d'apprentissage

Mises en situation/cas concrets

Conditions de validation

A l'issue de la formation, une attestation de réussite sera remise à l'apprenant s'il a :

- Participé à l'ensemble de la formation
- Réalisé et validé tous les gestes techniques
- Validé au moins 1 fois les 7 compétences

Il recevra ensuite un certificat de compétences.

Un mémento sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation



Participants

6 à 12 stagiaires pour
2 formateurs



Durée

35h00 de présentiel
(hors pauses)



Coût

Nous consulter



Lieu de formation

Dans nos locaux ou
dans les vôtres



Mise en œuvre

1 mois minimum



Pré-requis

Être titulaire du PSE1



Formation Continue

6h00 tous les ans
(arrêté du 24 mai 2000)



Formateurs

PAE FPS



Textes officiels

Arrêté du 16/01/2015
Recommandations PS
DGSCGC
RIFC PS FNPC



FC PSE2 – Formation Continue PSE2

Objectifs

Permettre de maintenir et mettre à jour les compétences acquises lors de la Formation Initiale.

Permettre aussi d'aborder d'éventuelles réformes afin d'adapter ses conduites à tenir.

Contenu de la formation

Accueil et présentation de la formation et des participants

Retour d'expérience des équipiers secouristes

Révision de tout ou partie des techniques

Actualisation des compétences

Apport sur les éventuelles réformes

Evaluation et clôture de la formation

NB : programme régit par l'instruction ministérielle annuelle

Méthodes pédagogiques

Remue-méninges pédagogiques ou études de cas

Exposés

Démonstrations pratiques

Ateliers d'apprentissage

Mises en situation/cas concrets

Conditions de validation

La décision de certification est prise par l'équipe de formateurs à l'issue de la formation.

Chaque fiche est examinée, et la décision de certification est prise au vu de l'atteinte des compétences et reportée sur le procès-verbal.

Une attestation de Formation Continue sera délivrée à la fin de la formation avec un avis favorable ou non tel que prévu dans l'instruction ministérielle.



Participants

6 à 12 stagiaires pour 1 formateur



Durée

6h00 de présentiel (hors pauses)



Coût

Nous consulter



Lieu de formation

Dans nos locaux ou dans les vôtres



Mise en œuvre

15 jours minimum



Pré-requis

Être titulaire du PSE2



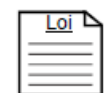
Formation Continue

6h00 tous les ans (arrêté du 24 mai 2000)



Formateurs

PAE FPS

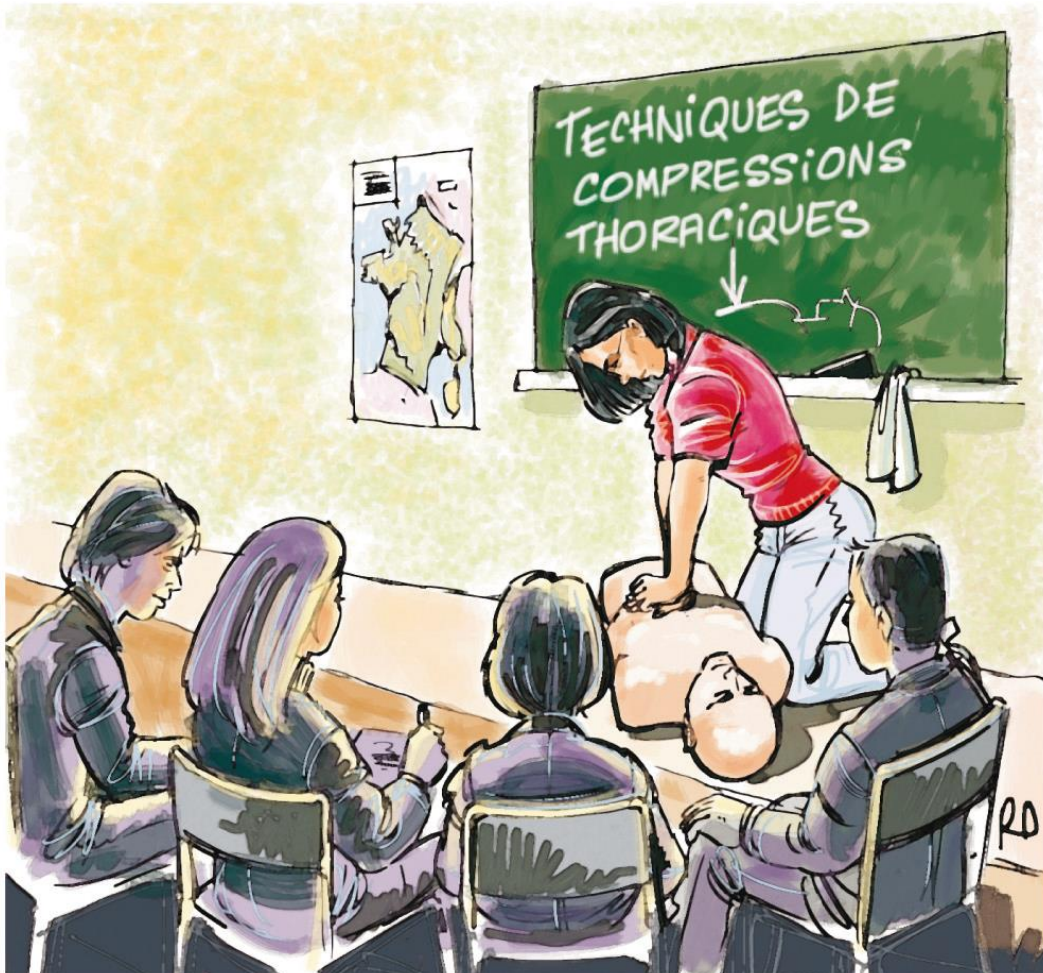


Textes officiels

Arrêté du 24/05/2000
Recommandations PS
DGSCGC
RIFC FC PSE2 FNPC
Instruction ministérielle



Formations de formateurs





PIC F – Pédagogie Initiale Commune de Formateur

Objectifs

Acquérir les capacités nécessaires pour amener un groupe d'apprenant à un objectif fixé, à partir d'un référentiel. Elle regroupe les bases de la pédagogie et sert de tronc commun dans le but de suivre des modules adaptés à l'unité que le futur formateur souhaite encadrer.

Contenu de la formation

Accueil et présentation de la formation et des participants

Organisation d'une formation

Notions de communication

Dynamique de groupe

Conditions d'apprentissage chez l'adulte

Progression pédagogique

Techniques pédagogiques :

- Remue-méninges & études de cas
- Exposés
- Démonstrations pratiques

Outils pédagogiques

Référentiels de formation

Evaluations

Evaluation et clôture de la formation

Méthodes pédagogiques

Remue-méninges pédagogiques ou études de cas

Exposés

Démonstrations pratiques

Ateliers d'apprentissage

Mises en situation

Conditions de validation

Une attestation de réussite sera délivrée dans l'attente du certificat de compétence final.

Pour être déclaré apte il faut avoir suivi toutes les séquences de formation relatives à l'acquisition des connaissances liées aux compétences définies par l'arrêté du 8 août 2012.



Participants

6 à 12 stagiaires pour
2 formateurs



Durée

35h00 de présentiel
(hors pauses)



Coût

Nous consulter



Lieu de formation

Dans nos locaux ou
dans les vôtres



Mise en œuvre

1 mois minimum



Pré-requis

Age minimum : 18 ans



Formation Continue

Néant



Formateurs

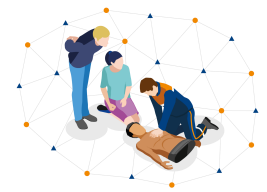
PAE FdF & CEAF



Textes officiels

Arrêté du 20/08/2018

RIFC PIC F FNPC



PAE FPSC – Formateur PSC1

Objectifs

Être capable d'organiser une séquence de formation, de réaliser, commenter et justifier les gestes et conduites à tenir, de mettre également en œuvre des techniques pédagogiques adaptées et de réaliser une évaluation des participants appliquée à l'enseignement du PSC 1.

Contenu de la formation

Accueil et présentation de la formation et des participants
Justifications scientifiques
Dispositions réglementaires, RIF C PSC1 & rôle du formateur PSC1
Techniques pédagogiques spécifiques au PSC1
Système d'évaluation, organisation et outils
Evaluation et clôture de la formation

Méthodes pédagogiques

Exposés
Travail en sous-groupe
Simulations de séquences
Debriefing

Conditions de validation

Chaque apprenant sera évalué de manière formative lors de ses cas concrets. Une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation et la certification sera prononcée si :

- chacune des 14 compétences obtient un **OUI** dans la fiche de suivi
- tous les éléments figurants sur la fiche des procédures et des techniques sont cochés

Dans le cas contraire, l'avis final est défavorable.

Pour prendre cette décision de certification, le jury désigné par la Préfecture s'appuiera sur l'avis émis par l'équipe pédagogique ainsi que sur la légitimité de cet avis.

Il recevra ensuite un certificat de compétences.



Participants

6 à 12 stagiaires pour
2 formateurs



Durée

25h00 de présentiel
(hors pauses)



Coût

Nous consulter



Lieu de formation

Dans nos locaux ou
dans les vôtres



Mise en œuvre

1 mois minimum



Pré-requis

Avoir le PSC1 depuis
moins de 3 ans (ou
SST à jour de MAC)
Être titulaire de la PIC F



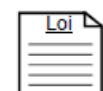
Formation Continue

6h00 tous les ans
(arrêté du 24 mai 2000)



Formateurs

PAE FdF & CEAF



Textes officiels

Arrêté du 20/08/2018
RIFC PAE FPSC FNPC
Recommandations
PSC1 DGSCGC



FC PAE FPSC – Formation Continue Formateur PSCI

Objectifs

Permettre de maintenir et mettre à jour les compétences acquises lors de la Formation Initiale.

Permettre aussi d'aborder d'éventuelles réformes afin d'adapter ses conduites à tenir.

Contenu de la formation

Accueil et présentation de la formation et des participants

Retour d'expérience des formateurs

Révision de tout ou partie des techniques

Actualisation des compétences

Apport sur les éventuelles réformes

Evaluation et clôture de la formation

NB : programme régit par l'instruction ministérielle annuelle

Méthodes pédagogiques

Exposés

Travail en sous-groupe

Simulations de séquences

Debriefing

Conditions de validation

La décision de certification est prise par l'équipe de Formateurs de formateurs à l'issue de la formation.

Chaque fiche est examinée, et la décision de certification est prise au vu de l'atteinte des compétences et reportée sur le procès-verbal.

Une attestation de Formation Continue sera délivrée à la fin de la formation avec un avis favorable ou non tel que prévu dans l'instruction ministérielle.



Participants

5 à 10 stagiaires pour 1 formateur



Durée

6h00 de présentiel (hors pauses)



Coût

Nous consulter



Lieu de formation

Dans nos locaux ou dans les vôtres



Mise en œuvre

1 mois minimum



Pré-requis

Être titulaire de la PAE FPSC



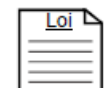
Formation Continue

6h00 tous les ans (arrêté du 24 mai 2000)



Formateurs

PAE FdF & CEAF



Textes officiels

Arrêté du 24/05/2000

Recommandations

PSCI DGSCGC

RIFC PSCI FNPC

Instruction ministérielle



PAE FPS – Formateur Premiers Secours (PSE1, PSE2)

Objectifs

Permettre à l'apprenant de contextualiser ses compétences de formateur, acquises ou en cours d'acquisition, au domaine particulier de l'enseignement aux premiers secours.

Contenu de la formation

Accueil et présentation de la formation et des participants
Justifications scientifiques
Dispositions réglementaires, RIF C PS & rôle du formateur PS
Techniques pédagogiques spécifiques au PS
Système d'évaluation, organisation et outils
Evaluation et clôture de la formation

Méthodes pédagogiques

Exposés
Travail en sous-groupe
Simulations de séquences
Debriefing

Conditions de validation

Chaque apprenant sera évalué de manière formative lors de ses cas concrets. Une évaluation sommative sera réalisée à la fin de la formation et la certification sera prononcée si :

- chacune des 14 compétences obtient un **OUI** dans la fiche de suivi
- tous les éléments figurants sur la fiche des procédures et des techniques sont cochées

Dans le cas contraire, l'avis final est défavorable.

Pour prendre cette décision de certification, le jury désigné par la Préfecture s'appuiera sur l'avis émis par l'équipe pédagogique ainsi que sur la légitimité de cet avis.

Il recevra ensuite un certificat de compétences.



Participants

6 à 12 stagiaires pour
2 formateurs



Durée

35h00 de présentiel
(hors pauses)



Coût

Nous consulter



Lieu de formation

Dans nos locaux ou
dans les vôtres



Mise en œuvre

1 mois minimum



Pré-requis

Être titulaire du PSE2
(à jour de FC)
Être titulaire de la PIC F



Formation Continue

6h00 tous les ans
(arrêté du 24 mai 2000)



Formateurs

PAE FdF & CEAf



Textes officiels

Arrêté du 20/08/2018
Recommandations PS
DGSCGC
RIFC PS FNPC



FC PAE FPS – Formation Continue Formateur PSE1, PSE2

Objectifs

Permettre de maintenir et mettre à jour les compétences acquises lors de la Formation Initiale.

Permettre aussi d'aborder d'éventuelles réformes afin d'adapter ses conduites à tenir.

Contenu de la formation

Accueil et présentation de la formation et des participants

Retour d'expérience des formateurs

Révision de tout ou partie des techniques

Actualisation des compétences

Apport sur les éventuelles réformes

Evaluation et clôture de la formation

NB : programme régit par l'instruction ministérielle annuelle

Méthodes pédagogiques

Exposés

Travail en sous-groupe

Simulations de séquences

Debriefing

Conditions de validation

La décision de certification est prise par l'équipe de Formateurs de formateurs à l'issue de la formation.

Chaque fiche est examinée, et la décision de certification est prise au vu de l'atteinte des compétences et reportée sur le procès-verbal.

Une attestation de Formation Continue sera délivrée à la fin de la formation avec un avis favorable ou non tel que prévu dans l'instruction ministérielle.



Participants

6 à 12 stagiaires pour 1 formateur



Durée

6h00 de présentiel (hors pauses)



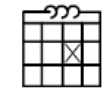
Coût

Nous consulter



Lieu de formation

Dans nos locaux ou dans les vôtres



Mise en œuvre

1 mois minimum



Pré-requis

Être titulaire de la PAE FPS



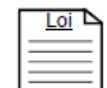
Formation Continue

6h00 tous les ans (arrêté du 24 mai 2000)



Formateurs

PAE FdF & CEAF



Textes officiels

Arrêté du 24/05/2000
Recommandations PS
DGSCGC
RIFC PS FNPC
Instruction ministérielle